



Maine et Loire

13 360 habitants

Membre d'Angers Loire Métropole

Bords de Loire

**Inscrite au patrimoine
mondial de l'UNESCO**

**Lettre de candidature,
CV sont à envoyer par mail
candidatures.rh@ville-
lespontsdece.fr**

Renseignements :

Sandra GUESDON
Responsable Ressources Humaines
02 41 79 75 91

Poste à pourvoir au 1^{er} février 2023
ou au plus tôt

La ville des Ponts-de-Cé recrute pour son unité bâtiment au sein du service du centre technique municipal un électricien polyvalent (H/F) à temps complet

Descriptif du poste :

Sous la responsabilité du chef d'équipe bâtiment l'agent assure les interventions d'urgence et interventions permettant d'assurer le bon fonctionnement des installations électriques

Activités principales :

- Assurer dans l'urgence tout dépannage ayant un caractère sécuritaire
- Réaliser ponctuellement la totalité des installations lors de travaux neufs
- Exécuter les interventions pour assurer le bon fonctionnement des installations électriques (préventifs, du petit entretien, du maintien en l'état, de réfection et de conservatoire)

Divers :

- Dans le domaine des espaces verts : installer et assurer la main du matériel de pompage (jets d'eau et arrosage)
- Matériel : entretien outillage, matériel et mobilier électrique communal
- Stations de pompage, station d'eau pluviale : assurer le parfait fonctionnement de ces installations pendant les crues de Loire.

Missions annexes :

- Transporter et installer le matériel divers dans le cadre de manifestations
- Assurer la bonne installation du bureau de vote qui lui est confié pour les élections

Profil :

- Habilitation permettant d'intervenir dans tous les domaines existant dans les installations communales, et d'y effectuer toutes les opérations, y compris sur des installations sous tension.
- Lire et interpréter ou concevoir un document graphique ou écrit.
- Appliquer la réglementation en matière de sécurité dans les bâtiments du type ERP.
- Appliquer la réglementation du travail en matière de prévention et de sécurité.
- Exécuter dans le respect de la réglementation les interventions suivantes : ° travaux hors tension et sous tension ° travaux en fonction de l'environnement électrique et des conditions atmosphériques ° travaux sous régime spécial d'exploitation »
- Savoir travailler en équipe et aussi savoir être autonome
- Savoir rendre compte

Rémunération : rémunération sur la grille du cadre d'emploi des adjoints techniques + régime indemnitaire + CNAS